



**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°2**

**SEANCE DU 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du seize, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian PRIMONT, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Annie POEYDOMENGE, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Franck LODER, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Joël BECOURT, Anne DARRAS, Jean-Pierre SANSON, Virginie BRUNEL, Elodie VANEECKE, Jérémy COCHET, Catherine VANLERBERGHE, Philippe DEBAS, Daneille BRAY, Roger LEMOINE, Hélène KAPUSCIK, Laurent DEBLOCK, Evelyne NACHEL, Michel GLACHET, Pascale FONTAINE, Pierre CATTOEN.

**Absents excusés** : Philippe HEROGUELLE, Jean-Marie VERWAERDE.

Virginie BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires M57

Le conseil inscrit au budget l'affectation des résultats suite à l'approbation du compte financier unique 2025 lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reportés		586 704.20	168 357.56		168 357.56	586 704.20
Opérations de l'exercice	6 157 585.59	6 247 963.24	1 946 033.81	1 948 068.02	8 103 619.40	8 196 031.26
Totaux	6 157 585.59	6 834 667.44	2 114 391 .37	1 948 068.02	8 271 976.96	8 782 735.46
Résultat de clôture		677 081.85	166 323.35			510 758.50
		Besoin de financement	166 323.35			
		Excédent de financement				
		Restes à réaliser en DEPENSES	505 567.42			
		Restes à réaliser en RECETTES	778 867.68			
		Besoin de financement				
		Excédent total de financement	106 976.91			

A cet effet, le maire propose au conseil municipal

- D'affecter le solde, soit 677 081.85 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002)
- De reprendre le déficit d'investissement reporté de 166 323.35 € (compte 001)

**Pour à l'unanimité**

**Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,**

**Christian PRIMONT**